

Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville

Et Administrations Annexes de Paris

2bis square Georges Lesage – 4^{ème} étage 75012 PARIS

☎ 01 43 47 84 54 **昼** 01 43 47 84 55

syndicat.fo@paris.fr; https://fo-villedeparis.fr

P. M. P ???

Police Municipale Parisienne : quel devenir ? quel calendrier de mise en œuvre ? pour quoi faire ? quels statuts ? quels cycles de travail ? et nos fiches de paye ?

F.O a rencontré le Directeur de la D.P.SP; Michel FELKAY, accompagné de la responsable du bureau du dialogue social, mercredi 8 mars matin à la caserne Napoléon. Nous lui avons posé les questions susvisées. Le dialogue a été fluide et courtois mais beaucoup d'interrogations persistent:

- Quel devenir?: le Directeur nous a indiqué qu'une série de COSU (comité de suivi)
 piloté par Laurence GIRARD, Secrétaire Générale adjointe en charge de l'espace public
 réunira les organisations syndicales représentatives pour acter les éventuels changements
 statutaires et fonctionnels (basculement vers le statut territorial de la P.M ou maintien des
 cadres statutaires actuels des ISVP, ASS, ASP ou TTPS)
- Le temps de travail et les cycles ARTT : le Directeur a été plus que prudent sur ces questions, nous renvoyant aux éventuels changements statutaires. Nous avons souligné les demandes de Madame la Maire de Paris elle-même pour avoir plus d'agents présents sur le terrain le soir, la nuit et les week-end... **F.O** a rappelé son opposition à l'éventualité de la mise en place d'un cycle 4/2 (1 seul week-end de libre toutes les 6 semaines pour les agents, soit un maximum de pénibilité)
- Les fiches de paye : le Directeur nous a indiqué pour les ISVP, que la question du report du RIFSEEP est liée à la réponse des changements éventuels ou pas de leur statut propre. En tout état de cause, le RIFSEEP leur sera applicable selon la D.R.H centrale à compter du 1^{er} janvier 2020. F.O, le syndicat de la fiche de paye, a posé comme non-négociable le fait qu'aucun ISVP ne perde sur sa fiche de paye.
- 150 recrutements d'ISVP devraient avoir lieu pour renforcer en premier lieu les unités d'appui; sur la question des qualifications et des formations, notamment sur le passage par le CNFPT pour avoir des formations qualifiantes obligatoires pour avoir le statut de policier municipal, F.O s'inquiète des modalités pratiques. En tout état de cause, F.O s'élève contre toute logique de P.M au rabais: si la Maire de Paris veut une Police Municipale, elle doit y mettre le paquet!!!

A ce stade, restons prudents et mobilisés avec **F.O** pour préserver notre pouvoir d'achat et des conditions de travail décentes.

Pour rester informé : https://fo-villedeparis.fr/